



Déclaration FSU

au CSAMESR du 30 janvier 2024

Ordre du jour

Cette séance du comité social d'administration ministériel est très orientée "bilan".

Malheureusement le nouveau "bilan social" aussi appelé RSU nous apparaît d'une pauvreté inquiétante. Nous avons perdu un outil de qualité pour un document 5 fois plus petit et infiniment moins intéressant. Pour les BIATSS, leur absence de plusieurs chapitres pourrait même laisser penser à une volonté délibérée d'invisibilisation. Bref, sur ce point nous sommes catastrophés.

Quant au bilan du Plan National d'Action, nous y reviendrons, l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) y occupe une place minime... à se demander l'intérêt d'un passage dans cette instance. D'autant que la livraison de ce bilan daté de fin septembre aurait eu tellement plus de sens avant le début des nouvelles négociations en décembre...

Repyramidage BIATSS

Des perspectives visant à étendre le repyramidage à la filière bibliothèque avaient été annoncées par le ministère. Comme nous l'avons dit et répété, cette extension viendrait réparer l'injustice majeure qu'était leur exclusion du dispositif LPR, que nous avons pointé dès le début des échanges LPR. Malheureusement nous n'avons plus de nouvelles... Nous en profitons pour rappeler notre revendication : par symétrie avec les ITRF il faudrait enregistrer 321 passages de Magasinier en BAS et 233 passages de BAS en Bibliothécaire. Nous attendons des nouvelles du ministère à ce sujet... En attendant de commencer à discuter du repyramidage de l'AENES dans le Supérieur.

Formation Des Enseignants (FDE)

Nous voulons d'abord attirer votre attention sur la situation particulièrement inquiétante des INSPÉ qui sont soumises depuis des années à des "réformes" successives sans bilan outillé de l'état précédent et sans prise en compte de l'avis et de l'expertise des personnels et notamment des enseignant.es-chercheur.es. La nouvelle "réforme" annoncée inquiète les personnels des INSPÉ dans la mesure où peu d'information, voire pas du tout, leur est communiqué.

La situation actuelle de la FDE est très dégradée, en raison d'une succession de réformes menées ces dernières années, réformes qui n'ont pas été pensées pour la formation et qui ont été menées avec des moyens insuffisants, et cela alors que la formation des enseignants est une condition essentielle de la réussite des élèves. Une réforme à la hauteur des enjeux ne peut se mener sans les acteurs et actrices de la formation ni contre eux. Nous demandons que le MESR pèse pour que le supérieur ait toute sa place dans les concertations actuelles et ouvre en parallèle une concertation multilatérale du supérieur sur la question de la formation des enseignants et avec l'ambition d'une attribution de moyens pour les universités et les INSPÉ qui réponde à la hauteur des besoins. Notre demande de Groupe de Travail et les thématiques que nous avons proposées sont restées sans réponse. Nous nous inquiétons de n'avoir encore à ce jour aucune précision sur la nature du concours et sur l'organisation des

formations avant et après celui-ci si son positionnement en fin de premier cycle est confirmé. Enfin nous attendons une réelle concertation avec les acteurs et actrices de la FDE.

Service public et agents de l'ESR

Une société juste, solidaire et orientée vers un progrès au bénéfice de l'ensemble de la société va de pair avec des Services publics largement développés. Malheureusement le Président de la République et ses gouvernements successifs s'attachent au contraire à les affaiblir tant à travers leur financement que par leurs attaques contre les statuts de la Fonction publique qui ont l'intérêt de mettre les agent·es à l'abri des pressions de toutes sortes. C'est particulièrement vrai pour l'enseignement supérieur et la recherche : la croissance du nombre d'étudiants n'a en rien été accompagnée budgétairement et l'extension du modèle managérial percute notamment l'indépendance des enseignants et des chercheurs, vitale pour leurs missions.

En 2022 nous sommes parvenus à des taux d'encadrement si bas que les départements de formation refusent d'augmenter les capacités d'accueil alors qu'il faudrait 100 000 places en 1er cycle et 50 000 en Master. Pour la première fois depuis 17 ans le nombre d'inscrits dans les formations publiques baisse alors qu'il continue de progresser dans les formations privées dopées par les aides à l'apprentissage. Le manque de postes et la dégradation des conditions de travail du personnel ne peuvent que se traduire par une détérioration de l'accueil des jeunes et le rétrécissement du service public. Une motion du conseil de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) de Limoges le 22 décembre s'élève par exemple que 1585 heures d'enseignement ne pourront être assurées au 2^{ème} semestre faute d'enseignants. Le problème est structurel : dans cette université le potentiel enseignant est de 178000 heures pour 330 000 heures à assurer, et sur la totalité des établissements nous aurons atteint au 1er février 2024 le jour de dépassement au-delà duquel le potentiel d'heures réalisées par des enseignants et enseignants-chercheurs titulaires aura été épuisé.

Pour la FSU il faut recruter massivement des titulaires d'autant plus que nous sommes au début d'une explosion du nombre de départs en retraite d'EC et d'enseignants, et mettre un point d'arrêt à l'augmentation du nombre de contractuel·les et de vacataires. Il faut de plus dans un contexte d'inflation très forte et de perte d'attractivité de nos métiers, revaloriser les rémunérations de tous les personnels : dans la Fonction publique d'État, selon l'INSEE les salaires ont augmenté cinq fois moins vite que dans le privé ces dix dernières années. Suite à l'augmentation de 5 points d'indice en janvier la FSU demande que tous les contractuel·es voient leur salaire augmenter de la même façon que les titulaires, y compris lorsqu'il n'est pas basé sur un indice de la Fonction publique. Enfin nous demandons une nouvelle fois que la mensualisation des vacances inscrite dans la loi soit mise en oeuvre dans tous les établissements.

Compte tenu de la situation, pour un financement de l'ESR à la hauteur des besoins et des enjeux et contre les projets annoncés par E. Macron, la FSU appelle à se joindre à la journée de mobilisation dans l'Education nationale le 1er février.